FOUCAUCOURT-SUR-THABAS

Un nouveau bras pour le Thabas

Le Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de l'Aisne Supérieure s'est donnée pour mission de réaménager le Thabas et ses berges, dans le but principal de rétablir une continuité écologique.

Gauvin Devaux du SMAVAS s'est penché sur le cours du Thabas afin de rétablir sa continuité écologique.

Le Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de l'Aisne Supérieure (SMAVAS) intervient en Meuse sur le bassin-versant l'Aisne, qui prend sa source à Sommaisne, et ses affluents. Parmi eux, le Thabas qui a fait l'objet d'une attention particulière de la part du SMAVAS dans la commune de Foucaucourt-sur-Thabas.

En effet à la suite de la fusion de la Codecom de Triaucourt-Vaubécourt avec celle d'Entre Aire et Meuse, la CC de l'Aire à l'Argonne a transféré sa compétence rivière au SMAVAS. Celui-ci a pour missions de gérer, restaurer et entretenir les cours d'eau et les berges et à vocation d'améliorer l'habitat piscicole.

À Foucaucourt-sur-Thabas, après autorisation de propriétaires privés d'intervenir sur leurs terrains, le SMAVAS a lancé un appel d'offres pour procéder à des travaux de rétablissement de la continuité écologique, le but étant de rétablir la libre circulation des poissons et des sédiments.

Contournement

Le Chantier du Barrois est intervenu sur le site. Gauvin Devaux, technicien de rivière du SMAVAS, explique que les employés ont dégagé les berges et creusé afin d'aménager une rivière de contournement depuis un bras non alimenté qui était bouché.

Jusqu'alors le Thabas passait par le moulin, dont il ne reste plus que le sol. À ce niveau, il y avait une chute de 2,20 m, ce qui empêchait les truites de remonter pour frayer.

Le nouveau bras a été aménagé avec du gravier, du sable et du substrat, créant de petites chutes de 20 cm maximum afin de rattraper le dénivelé de 2,20 m. En remontant, les truites trouveront des frayères pour y déposer leurs œufs.

Les berges ont également été aménagées. Des saules cendrés et pourpres ont été plantés sur celles-ci. Le SMAVAS assure le suivi de ses réalisations et passe tous les 8 ans. Ces travaux ont duré deux semaines. Leur coût de 8 000 € HT est financé à 80 % par l'agence de l'Eau Seine Normandie.

80 communes adhérent au SMAVAS. Elles lui versent 7 € par an par habitant.